



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conseils  
aux voyageurs

fil d'Ariane  
vos alertes voyage

**Vous voyagez  
à l'étranger ?**

**Le site  
diplomatie.gouv.fr  
vous aide pour  
votre voyage**



# 1. Consultez les Conseils aux voyageurs

Avant votre voyage,

nous vous conseillons de

regarder la page [Conseils aux voyageurs](#) sur

le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)



## Pourquoi regarder le site Les Conseils aux voyageurs ?

Le site Les Conseils aux voyageurs donne beaucoup d'informations sur 191 pays dans le monde.



Vous trouvez des informations comme :

- les documents à avoir avant de voyager
- les lois et les **coutumes** du pays où vous allez

Les coutumes sont les habitudes des habitants d'un pays.

Par exemple au Japon, il faut :

- incliner la tête quand vous rencontrez une autre personne
- enlever vos chaussures quand vous entrez dans une maison.
- les problèmes dans le pays où vous allez comme une guerre ou une catastrophe naturelle.

Une catastrophe naturelle c'est par exemple

une inondation ou l'éruption d'un volcan.



Le site **Les Conseils aux voyageurs** a reçu une marque spéciale appelée ISO 9001.

La marque ISO 9001 veut dire qu'un site est de qualité



## 2. Inscrivez-vous sur le site Fil d'Ariane

### À quoi sert le Fil d'Ariane ?



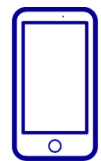
Le [service Fil d'Ariane](#) est un service du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

Le Fil d'Ariane envoie des informations aux Français et aux Françaises qui voyagent pour une durée de moins de 6 mois.

S'il y a une crise importante dans le pays où vous êtes, vous recevez des e-mails ou des SMS du Fil d'Ariane pour vous dire quoi faire.

Par exemple, s'il y a une catastrophe naturelle vous devez vous mettre à l'abri dans un endroit sûr.

Pour votre sécurité, vous devez avoir une assurance qui vous protège pendant votre voyage.



## Comment s'inscrire sur le Fil d'Ariane ?

Tous les Français et les Françaises peuvent s'inscrire sur le site le Fil d'Ariane.

Avant de voyager, inscrivez :

- tous les endroits où vous allez
- votre numéro de téléphone portable
- le nom des personnes qui voyagent avec vous

Vous trouverez plus d'informations sur le site du [Fil d'Ariane](#)

Le règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD protège vos informations personnelles.

Les informations personnelles sont toutes les informations qui vous concernent comme votre nom, votre prénom ou votre âge.

Le Fil d'Ariane utilise vos informations personnelles si vous êtes en danger dans le pays étranger.

Vos données personnelles sont effacées du Fil d'Ariane 1 mois après votre retour en France.



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : [www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit

© Flaticon

Nous remercions vivement Marc et Didier de la Résidence de la Lande, Betton (35) pour la relecture et la validation du document.